

## Discours du Trône

### **L'ADISQ applaudit l'annonce de mesures adaptées aux industries culturelles et la volonté ferme de faire contribuer les géants du web**

**Montréal, le 23 septembre 2020** – Dans le discours du Trône prononcé aujourd'hui par Son Excellence, la très honorable Julie Payette, gouverneure générale du Canada, deux éléments sont accueillis très favorablement par l'industrie de la musique. D'abord, le gouvernement y reconnaît nommément que les industries culturelles sont parmi les plus touchées par la crise de la COVID-19 et qu'elles doivent par conséquent continuer de bénéficier d'un soutien financier adapté. Ensuite, on y affirme clairement que le gouvernement « agira afin d'assurer un partage plus équitable des revenus [des géants du web] avec les créateurs, en plus d'exiger qu'ils contribuent à la création, à la production et à la diffusion » des contenus canadiens, incluant la musique.

« La reconnaissance des difficultés particulières des industries culturelles dans le Discours du Trône a de quoi rassurer une industrie de la musique plus inquiète que jamais, avec ce qui se dessine cette semaine comme le début d'une deuxième vague. Lors des consultations prébudgétaires, l'ADISQ a présenté des demandes claires, qui ciblent les besoins des entreprises du secteur en cette période de crise. Le discours d'aujourd'hui nous donne le sentiment d'avoir été entendus et nous continuerons de travailler avec le gouvernement afin de l'appuyer dans sa volonté de soutenir notre écosystème de la meilleure façon », a affirmé le président de l'ADISQ, Philippe Archambault.

« Pour réussir à traverser la crise actuelle, en plus des mesures d'urgence, il est essentiel de se livrer enfin à des changements structurels qui viendront s'attaquer au déséquilibre grave qui perdure entre les joueurs étrangers et les entreprises canadiennes. Nous nous réjouissons de sentir une volonté ferme du gouvernement de faire en sorte qu'enfin les géants du web cessent d'échapper à notre encadrement réglementaire en révisant des lois clés. », souligne la vice-présidente aux affaires publiques et directrice générale de l'ADISQ, Solange Drouin.

L'ADISQ se réjouit en outre de la prolongation de mesures visant l'ensemble des secteurs de l'économie, dont certaines, comme par exemple la subvention salariale, ont un impact bénéfique pour les entreprises du secteur de la musique.